



APPORT COMPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU CONTRAT AFEI
--

Charenton-le-Pont (9 février 2006) - En vertu de l'article 11 du contrat de liquidité A.F.E.I. signé le 18 novembre 2004 entre la société Rothschild & Cie Banque et la société ESSILOR INTERNATIONAL et afin de permettre à Rothschild & Cie Banque d'assurer la continuité de ses interventions au titre de ce contrat, la société ESSILOR INTERNATIONAL a décidé d'effectuer un apport complémentaire en espèces de € 6.000.000 le 10 février 2006.

Essilor International est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique et propose, sous les marques phares Varilux^o, Crizal^o, Airwear^o et Essilor^o, une large gamme de verres pour corriger la myopie, l'hypermétropie, la presbytie et l'astigmatisme. Essilor est présent sur les cinq continents au travers de ses 16 sites de production, de ses 190 laboratoires de prescription (finition des verres) et de ses réseaux de distribution.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

Codes : ISIN : FR 0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EF FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière
Véronique Gillet
Tél. : 01 49 77 42 16